



Allocution pr

Le drapeau olympique ayant flotté sur le stade de Los Angeles en 1932. Au 1^{er} plan trois anciens trophées.

Les challenges de la Fédération internationale des sociétés d'aviron. Ceux-ci se disputent toujours, mais restent en dépôt au Musée olympique de Lausanne.



A l'occasion d'une réunion sportive scolaire organisée par le Lycée de Chartres, voici l'extrait d'une...

foncée en 1893 par Pierre de Coubertin

« Dans l'intimité du lycée nous aimons à voir vivre d'une vie régulière et normale l'association scolaire gouvernée par les élèves sous le patronage discret de leurs maîtres. Elle seule peut entretenir la vie physique de chaque jour ; pour chaque saison n'a-t-elle pas ses différents sports dont la succession variée tient les muscles en éveil et les âmes en gaieté ? Et puis, quels liens elle établit entre ceux qui la composent ! Le lycée, c'est la patrie pour laquelle on se bat ; on peut y vivre côte à côte sans se bien connaître car la camaraderie n'y est pas volontaire ; elle n'y naît pas d'un libre choix des jeunes gens. L'association, au contraire, c'est le groupement paternel avec toutes les conséquences sociales qu'entraîne dans le monde la solidarité humaine librement consentie. Elle inspire une sorte de tendresse aux lycéens qui la sentent bien à eux et savent que son avenir dépend de la manière dont ils la dirigent et l'administrent. Enfin, messieurs, nous aimons, aux jours de fête, à voir une assistance sympathique composée de parents et d'amis se grouper autour d'eux et leur constituer une sorte de famille agrandie. Et lorsqu'à eux se joignent comme aujourd'hui les représentants des lycées voisins, l'émulation qu'engendre leur présence est ardente sans cesser d'être intime. Voilà pourquoi l'association scolaire nous apparaît comme la sauvegarde de l'hygiène en même temps que comme un élément de progrès moral dans l'existence des collégiens.

.....

Les sports doivent rester libres, le lien très léger par lequel l'Union des sports athlétiques a solidarisé les intérêts des associations scolaires est le seul qui puisse subsister efficacement. Il n'est pas lourd, mais il est suffisant. Et j'en arrive alors à une seconde objection, dirigée contre nous, celle-là. On a paru choqué dans certains milieux de voir une œuvre universitaire s'accomplir à côté de l'Université sous la direction de personnes qui lui sont étrangères. Cela n'eût pas été tolérable peut-être du temps où l'Université formait une sorte de congrégation laïque, rigoureusement fermée. Mais ce temps n'est plus et elle peut aujourd'hui faire appel à tous les concours, sans crainte et sans hésitation. Il arrive même qu'elle inspire des attachements profonds et des dévouements sans bornes en dehors de ses propres enfants. C'est que l'expérience prouve que ce sont souvent les fils adoptifs qui aiment le mieux leur mère. J'en sais qui nourrissent pour cette *alma mater* les ambitions les plus hautes, la voyant si bien faite à l'image de la France, avec un passé si noble, des rajeunissements si imprévus et un avenir si plein de promesses ! Dépositaire de la science, elle sera la grande force morale, la grande réconciliatrice de la société moderne. En attendant, de jour en jour son existence se confond davantage avec celle de la patrie. La considération publique monte autour de ses maîtres ; ses étudiants ont pris place en tête de la jeunesse et vous autres, mes amis, vous travaillez en ce moment à votre manière et nous travaillons avec vous à lui assurer dans un avenir prochain le monopole si désiré et si désirable de l'éducation nationale ; non pas le monopole que les pouvoirs publics peuvent imposer par une loi, mais celui qui s'établit par la confiance unanime de la nation. »